

ABONNEMENTS

La Feuille portée à domicile en ville 8 — 4 — 2 —

Administration et Abonnements : WOLFRATH & SPERLÉ

Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BUREAUX : 1, Temple-Neuf, 1

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ANNONCES

Du canton : 1 à 8 lignes 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :

1, Rue du Temple-Neuf, 1

Avant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

MM. les tenanciers et patrons d'Hôtels, Cafés, Brasseries et Magasins de tout genre, qui occupent des dames et demoiselles, sont informés que les délégués communaux préposés à l'application de la Loi cantonale de protection des ouvrières, commenceront prochainement la première série des visites et donneront aux chefs d'établissements tous les renseignements désirables sur les exigences de la Loi.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

A louer aux Fahys, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, eau.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'une jolie propriété à BEVAIX

Propriété à vendre à Corcelles

M. Louis Gygi offre à vendre, de gré à gré, la belle propriété qu'il possède près de la gare de Corcelles, à proximité immédiate de la ligne de tramway Neuchâtel-Corcelles.

Une fabrique de boîtes de montres

avec concession perpétuelle d'une force hydraulique de 20 à 25 chevaux, est à vendre, on a louer pour le 1^{er} janvier 1903.

Neuchâtel-St-Blaise

On offre à vendre une propriété agréablement située, comprenant maison d'habitation, écurie, remise, fenil, couvert, grandes caves, maison de jardinier, serre, poulailler, etc.

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER à Pesoux

Le samedi 22 février courant, dès les 2 heures après-midi, à Pesoux n° 32, on vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, divers objets mobiliers, savoir: 1 canapé, 1 table ronde, 1 glace, 1 régulateur, 6 chaises antiques, 6 chaises noyer, tables de nuit, 1 potager avec ses ustensiles, 1 banc de menuisier, peu usagé, outils de charbon et menuisier, étoux, pompe à injecter et autres objets trop longs à détailler.

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER à Pesoux

Le samedi 22 février courant, dès les 2 heures après-midi, à Pesoux n° 32, on vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, divers objets mobiliers, savoir: 1 canapé, 1 table ronde, 1 glace, 1 régulateur, 6 chaises antiques, 6 chaises noyer, tables de nuit, 1 potager avec ses ustensiles, 1 banc de menuisier, peu usagé, outils de charbon et menuisier, étoux, pompe à injecter et autres objets trop longs à détailler.

ANNONCÉS DE VENTE

JAMES ATTINGER

OUVRAGES ANCIENS

concernant Neuchâtel

Achat & Vente

GIBIER

Coqs de Bruyère

Poules de Bruyère

Ferdrix blanches

Gélinottes

Faisans dorés - Perdreaux

POULETS DE BRESSE

POISSONS

Saumon du Rhin

SOLES - RAIES - SANDRES

MORUE AU SEL

Cabillauds

Merlans

Truites du lac - Ombres

Brochets - Perches - Palées - Bondelles

Klarsproppen - Anchois au sel

HARENGS salés, fumés, marinés

CAVIAR DE L'OURAL

Termines et asspics de fole gras

SEINET FILS

EN SOUSCRIPTION

CELLE QUI TUA TROIS FOIS

par T. COMBE

25 centimes

Drapeaux de Sociétés

Pâtisserie - Confiserie

CHARLES HEMMELER

Cuisses-dames

BEIGNETS DES BRANDONS

Spécialité de Pâtés-froids

MONT-D'OR

de la Vallée de Joux

SEINET FILS

On peut souscrire dès ce jour à

L'HONNEUR DE DEUX ARMÉES

par M^{me} DuPasquier, volume à 3 fr. — S'adresser au kiosque à journaux, place de l'Hôtel de Ville, et à la Bibliothèque de la gare. — Maison de vente exclusive: Agence générale des journaux, 7, boulevard du Théâtre, Genève.

CRÈME GAB

Hygiène de la Peau BEAUTÉ ÉCLAT de la Peau Hygiène de la Peau

La crème Gab donne à la peau un velouté et une souplesse incomparables. Elle est d'une efficacité certaine dans toutes les affections épidermiques.

Newelle machine à greffer E. VAUTRAVERS & Fils Constructeurs COUVET

COMMERCE DE FERBLANTERIE

avec atelier et magasin, possédant une bonne clientèle. — Ancienne maison avantageusement connue. Situation exceptionnelle au centre des affaires.

MAMANS!

Les bébés nourris au Lait stérilisé des Alpes Bernoises sont toujours frais et roses, à l'abri de la diarrhée infantile et des autres maladies infectieuses.

PIANOS — HARMONIUMS

des premières fabriques suisses et étrangères. — Pianos d'occasions. — Vente, échange et location. — Accords et réparations. — Grand choix d'instruments de musique en tous genres.

G. LUTZ & C^{ie}

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

GRAND et BEAU CHOIX pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND

HUGO-E. JACOBI

MEUBLES

BRILLANT SOLEIL

ENCAUSTIQUE

Bon foin

Matériel de cave, vins et liqueurs A VENDRE

Jeu de 3 CHEVROIS

A. JOBIN

Famier de vache

BOIS A VENDRE

1 lot de traverses sapin. Conditions favorables. S'adresser chez M. Rossi, Port d'Hauterive.

VERMOUTH

de TURIN, 1^{re} qualité

SEINET FILS

Garde-robes

à vendre deux jolies garde-robes à deux portes, vernies faux-bois noyer.

ON DEMANDE A ACHETER

Actions de Bellevaux

On demande à acheter quelques actions de la Société Immobilière de Bellevaux.

AVIS DIVERS

Une honorable famille cherche à placer une jeune fille, dans la Suisse française, comme volontaire ou en échange d'une autre jeune fille qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand.

CH.-ED. OHNSTEIN

Notaire & Avocat

Société de Musique

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

4^{me} Concert d'abonnement

M^{me} MARIE BREMA

PROGRAMME :

1. Roméo et Juliette (fragments)

2. La fiancée du Timbalier

3. a) Träume / b) Attenti

4. Prélude de «Lohengrin»

5. a) Der Doppelgänger / b) L'heureux vagabond

6. Le Tasse, poème symphonique, Lint.

TRIPES à la mode Caen

la boîte de 2 livres à Fr. 1 80

SEINET FILS

Combustibles

BADETSCHER.

PENSION

Une honorable famille de la ville prendrait encore un jeune homme rangé pour la pension.

CABINET DENTAIRE

J.-ED. BOTTET

PENSION

Une jeune fille, désirant apprendre la langue allemande, trouverait accueil agréable dans petite famille sans enfants.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} SCHWER, sage-femme

NEUCHÂTEL - GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

VENDEDI 28 FÉVRIER, à 8 heures du soir

VI^{me} CONCERT DE BIENFAISANCE

au bénéfice de l'Asile des Vieillards du sexe féminin

LA FAVORITE

LE CAPRICE, de Bienne

Sous la direction de Mlle A. MUNSCH (32 exécutants)

Billets en vente chez M. W. SANDOZ, dès samedi pour MM. les membres passifs et honoraires, et depuis lundi pour le public, ainsi qu'à l'entrée de la salle.

Galeries numérotées, fr. 2. Parterres numérotés, fr. 1.50; non-numérotés, fr. 1. Pour les détails, voir le programme. — Le concert sera terminé en tous cas à 10 heures.

Accidents de chemins de fer

Bateaux à vapeur, tramways, funiculaires

Ce risque peut être couvert, pour la vie entière, par une

Prime unique de fr. 70.-

pour les garanties de :

Fr. 20,000 en cas de décès.

20,000 en cas d'invalidité totale.

10.- par jour en cas d'incapacité temporaire de travail.

SCHMIDT & LAMBERT, à Neuchâtel

Agents généraux de la Société suisse d'assurance contre les accidents, Winterthur

Brasserie Helvetia

Ce soir et jours suivants

CONCERTS

donnés par la

TROUPE MARTEL

(3 dames)

Téléphone 207

IMPRIMERIE

de la

FEUILLE D'AVIS

WOLFRATH & SPERLÉ

Travaux en tous genres. — Rapports. — Journaux. — Brochures. — Circulaires. — Cartes de visite. — Cartes d'adresse. — Lettres de mariage. — En-têtes de lettres. — Factures. — Memorandums. — Registres. — Chèques. — Traités. — Affiches. — Programmes. — Menus. — Catalogues. — Prix-courants. — Lettres de faire-part. — Travaux en couleurs. — Spécialité: Impression de clichés en noir et en couleurs. — Cartes postales illustrées.

RUE DU TEMPLE-NEUF & RUE DU CONCERT

NEUCHÂTEL

Téléphone 207

On demande associé

disposant d'un capital de 20,000 francs, pour agrandissement d'un établissement horticole, situé dans la vallée du Rhône.

Conférences de Saint-Blaise

JEUDI 20 FÉVRIER 1902 à 8 h. du soir

CONFÉRENCE

par M. Albert JUNOD, professeur sur la Confédération australienne et la Nouvelle-Zélande.

(Projections lumineuses.)

Casino-Hôtel Beau-Séjour
Bureau: 7 1/2 h. Rideau: 8 h.
Dimanche 23 février 1902
GRANDE SOIRÉE
donnée par la Société théâtrale LA FRANÇAISE
Programme: Les tribulations d'un Poulet
Comédie en un acte, par A. THOMAS
Les ARRÊTS de BEAUPLOUMARD
Bouffonnerie militaire en 1 acte, par L. BOUVIER
L'Hôtel du Lac
Vaudeville en 2 actes, par A. MARS
Pour les détails, voir le programme
Entrée: 50 c. — A 11 h. BAL
Billets à l'avance chez MM. Durand, Café du Faubourg; Jeuret, Chavannes 4; Weber, Hôtel Beau-Séjour.

AGRICULTURE
Des jeunes gens désirent apprendre ou se perfectionner dans l'agriculture et les soins du bétail, trouveraient place chez M. Auguste Schwyder, propriétaire agricole du beau domaine de Feldheim, à Glérola (ct. de Lucerne). Excellente occasion d'apprendre l'allemand. Leçons dans la maison. Vie de famille et pension modérée. Références: M. le pasteur Schwyder, à Hasle, près Berthoud (ct. de Berne), ou M. C.-A. Rosset, vétérinaire, au Locle (ct. de Neuchâtel). (H. 586 Lz.)

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL
Mercredi 5 Mars 1902
à 8 h. du soir
UN SEUL GRAND CONCERT
donné par le

QUATUOR LYRIQUE de Paris
Mlle Mary GARNIER
Soprano de l'Opéra comique
Mlle Lilly PROSKA
Contralto des Conc. d'Harcourt
M. Georges MAUGUIÈRE
Ténor de l'Opéra comique
M. Paul DARAUX
Basse des Concerts Colonne et Lamoureux.

Le programme, en outre des Quatuors, comportera des auditions de Liedes, interprétés par chacun des artistes composant le Quatuor Lyrique de Paris.
Pour les détails voir le programme
Prix des places: Fr. 3,50, 2,50, 1,50
Billets: chez W. Sandoz, éditeur

Leçons de piano
Mme Oehl-Philippin recevrait encore quelques élèves. S'adresser Quai du Mont-Blanc 2, 3me.

Imprimerie Nouvelle
Neuchâtel
1, Avenue du Premier-Mars, 1
A. MONARD & Co
Impressions en tous genres
CARTES DE VISITE depuis 1 fr. 50 le cent
Vente de
Papier à lettres et Enveloppes
PAPIERS D'EMBALLAGE, etc., etc.
LETTRES DE VOITURE
Grande Salle du Collège de Pesoux
VENDREDI 21 FÉVRIER 1902
à 8 h. du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE et gratuite
Sujet: LE VRAI COUPABLE
Conférencier: M. G.-M. RAGONAD, professeur
Commission scolaire.

Mesdemoiselles Camilla et Madeleine REUTER et les familles Reuter, Petitpierre, Savoie-Petitpierre et Kluge remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Mademoiselle et Monsieur Aimé GARNIER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans la maladie de leur regrettée mère et dans la grande épreuve qu'ils viennent de traverser.

Madame Louis FRÉCHÉLIN, les familles Numa FRÉCHÉLIN, Bonny et F.-A. Jacot-Fréchélin, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une si vive sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Tournée Vast (8me année)
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
MARDI 25 FÉVRIER 1902
Bureau 7 1/2 h. soir. Rideau 8 h. soir.
Représentation de Gala pour les Familles avec le concours de Mlle Reine DESCHAMPS de la Porte Saint-Martin
Le Grand succès du Théâtre de l'Odéon
POUR LA COURONNE
Pièce en 5 actes de François Coppée
Vu son importance, cette pièce sera jouée seule.
Prix habituels des places
Pour la location, s'adresser à M. William Sandoz, éditeur de musique.

Bonne lingère
et couturière, se recommandant pour de l'ouvrage, soit en journée ou chez elle. S'adresser rue Pourtalès 6, 2me étage.

ÉCHANGE
On cherche à placer un garçon de 15 ans de la Suisse allemande en échange d'une fille ou d'un garçon du même âge de Neuchâtel ou des environs. S'adresser à A. Meyer, commis de poste, Otten.

CONVOGATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS
Société des Sciences Naturelles
SÉANCE, vendredi 21 février 1902, à 8 h. du soir, à l'Académie.
ORDRE DU JOUR: Présentation et réception de candidats Divers. Communications.
M. le Dr Fahrmann, sur une maladie des palées et des bondelles avec démonstration.
M. Samuel de Perrot. Données hydrologiques pour 1901.

Orphelinat du Prébarreau NEUCHÂTEL
L'orphelinat du Prébarreau a donné asile pendant l'année 1901, à 22 enfants, ce qui est le nombre le plus élevé qu'il puisse l'égaler. Les recettes pendant l'année, ont été de 8045 fr. 45. Le comité remercie les bienfaiteurs qui se sont souvenus de nos enfants — soit par des dons en argent ou en nature, soit par des invitations. Il rappelle que nos enfants sont en mesure d'exécuter des ouvrages de lingerie, de raccommodage, ou des calendrages pour les personnes qui voudraient bien leur en confier.
La directrice est Mlle E. Schori. La présidente du Comité, Mme de Salis.

FONDS DE SECOURS pour enfants malades pauvres
Le Fonds de Secours pour Enfants malades pauvres, mais non Neuchâtelois, habitant la ville et banlieue, a dépensé pendant l'année 1901, 995 fr. 75 pour 1238 journées d'hôpital, réparties entre 24 enfants.
Grâce à la Vente organisée au mois de décembre, qui a produit 4601 fr. 60, et à 2008 fr. de dons et legs, ce fonds est largement pourvu pour le moment; et M. de Salis, qui le gère, désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à cet heureux résultat.

Bulletin de la santé publique ANNÉE 1901
Pendant l'année 1901, il a été enregistré dans le canton 1044 mariages, 3316 naissances et 2217 décès.
Parmi les mariages on en compte 197 dans le district de Neuchâtel, 98 dans celui de Boudry, 159 dans le Val-de-Travers, 81 dans le Val-de-Ruz, 146 dans le district du Locle et 329 dans celui de la Chaux-de-Fonds.
Les naissances du sexe masculin sont au nombre de 1880, celles du sexe féminin de 1765. Les mort-nés, au nombre de 163, forment le 4,5% du total.
On compte 141 naissances illégitimes et 48 naissances multiples.
Le taux de la natalité par 1000 habitants, y compris les mort-nés, se répartit comme suit entre les districts:

Table with 4 columns: District, Total des naissances, Pour 1000 habitants, Moyenne 1891-1895. Rows: Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Locle, Chaux-de-Fonds, Canton, Moyenne de la Suisse pour 1891-1895.

Parmi les décès on en compte 1138 du sexe masculin et 1079 du sexe féminin. Les mort-nés forment le 7,3% du total. La proportion des décès par 1000 habitants est, d'après les districts, la suivante (les mort-nés non compris, et les décès répartis suivant leurs domiciles):

Table with 4 columns: District, Total des décès, Pour 1000 habitants, Moyenne 1891-1895. Rows: Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Locle, Chaux-de-Fonds, Canton, Moyenne de la Suisse pour 1891-1895.

Le nombre des décès causés par des maladies infectieuses a été de 676, à savoir:

Table with 4 columns: Cause, Total, Neuchâtel, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Locle, Ch.-de-F. Rows: Coqueluche, Diphtérie-croup, Erysipèle, Fièvre purpurale, Gastro-entérite des enfants, Influenza, Océanomyélite aig., Pneumonie croup, Phlegmon, pyémie et septiciémie, Rhumatisme artic.

Table with 4 columns: Cause, Total, Neuchâtel, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Locle, Ch.-de-F. Rows: Rougeole, Scarlatine, Syphilis hérédit., Syphilis acquise, Trismus des nouv., v.-aux-tels., Tubercul. pulm., Autres tubercul., Typhus abdomin., Malaria, Méning. cérébr. spin.

Les décès par suite d'affections des organes de la respiration (pneumonie croupieuse et tuberculose non comprises) sont au nombre de 245. Les affections des organes digestifs (gastro-entérite des enfants non comprise), ont occasionné 103 décès. Les décès par suite d'affections des organes de la circulation sont au nombre de 163, dont 52 par vices acquis des valvules du cœur; ceux provoqués par des affections du cerveau et du système nerveux en général sont au nombre de 198, dont 143 par suite d'hémorragie cérébrale et 22 par suite de convulsions.

Longévité. — Le plus âgé des vieillards décédés est une femme qui avait atteint l'âge de 94 ans. La mortalité infantile est due aux maladies suivantes:

Table with 3 columns: Cause, 0-1 an, 1-5 ans. Rows: Débilité congénitale et naissances prématur., Méliana, Spasme de la glotte, Syphilis héréditaire, Vices de conformation, Affections tuberculeuses, Gastro-entérite des enfants, Coqueluche, Diphtérie et croup, Rougeole, Scarlatine, Erysipèle, Océanomyélite aig., Pneumonie croupieuse, Bronchite aigüe et broncho-pneum., Hydrocéphalie congénitale, Méliades des méninges, Éclampsie infantile, Accidents, Infanticide, Sclérose des nouveau-nés, Méningite cérébro-spinale, Empyème, Autres maladies, Cause non indiquée.

Total 528 139 Département de l'Intérieur.

NOUVELLES POLITIQUES
LA GUERRE ANGLO-BOER
La « Daily Express » dit que pendant la nuit où le général Ben Viljoen devait être transporté à Machadodorp, les Boers avaient miné la voie pour faire sauter le train et délivrer le prisonnier. Les Anglais avaient heureusement eu l'idée de faire précéder le convoi par un wagon vide qui a été détruit par l'explosion.
Le même journal dit que les Boers ont brûlé la station allemande de Spelunken.

— Une dépêche parvenue du Cap à Amsterdam donne des détails sur la prise du camp de concentration par le général boer Beyers, le 22 janvier dernier. Ce camp contenait plus de 300 jeunes gens, tous désireux de suivre Beyers.
D'autre part, un rapport anglais dit que pendant le mois courant 150 burghers sont encore venus se joindre au général Beyers, ce qui prouve qu'une nouvelle attaque contre ce camp a été faite avec succès.
D'après les autorités boers, cette prise d'armes de tant de jeunes burghers suivie de près par le transfert de la population du camp de Pietersburg à Durban est une indication certaine que le district de Zoutpansberg et la plus grande partie du Waterberg vont être abandonnés par les Anglais, ceux-ci ne pouvant plus résister au général Beyers.

Angleterre
La perte inexplicable des deux vaisseaux de guerre, le « Condor » et l'« Egria », ainsi que d'un transport anglais destiné au Cap, fait supposer, dans les cercles gouvernementaux de Londres, qu'on se trouve en présence d'un coup de mains des Féniens. En effet, les Irlandais révolutionnaires des États-Unis ont déclaré qu'ils feraient une guerre sourde à l'Angleterre. Récemment, les comités ont envoyé à Londres des lettres de menaces dans lesquelles ils annoncent qu'ils feront, à Londres même, une campagne de dynamite semblable à celle d'il y a vingt ans.

Italie
C'est M. Zanardelli qui a été chargé par ses collègues de la rédaction du discours de la couronne, qui sera lu par le roi jeudi, à l'ouverture du Parlement. M. Zanardelli a eu de fréquentes entrevues à cet effet avec le roi, qui a voulu aussi voir M. Prinetti pour la partie relative aux affaires étrangères. Le roi tient beaucoup à mettre directement la main au premier discours qu'il prononcera après celui de la prestation du serment.

Espagne
A la Chambre on a discuté mardi le projet de suspension des garanties constitutionnelles. Le député de Barcelone Lerroux a combattu le projet. Le ministre de l'intérieur a répondu en faisant l'apologie du gouvernement qui est décidé à maintenir l'ordre avec vigueur, à protéger la liberté du travail et à empêcher toute violation de droit.
Plusieurs orateurs ont ensuite pris la parole, puis M. Sagasta a déclaré que ce

qui se passait à Barcelone se voyait tous les jours dans tous les pays. Le gouvernement a déjà résolu plus de 600 grèves dont 170 très graves.
La Chambre a adopté le projet suspendant les garanties constitutionnelles.

Autriche-Hongrie
Les événements de Trieste ont causé une grande sensation dans le Tyrol italien. A Trente les drapeaux ont été mis en berne. La municipalité a fait un appel à la population pour l'inviter au calme. Plusieurs magistrats ont prononcé des discours de blâme contre les procédés du gouvernement.
— On annonce l'arrestation à Trieste du nommé Bronsi, agitateur anarchiste connu, de Turin.

Russie
A la suite de l'expulsion de 27 élèves polonais du collège de Siedlce, 350 élèves de même nationalité ont également quitté cet établissement en déclarant que jamais ils ne suivront les cours de religion donnés en langue russe.
Cet incident a été soumis au ministre de l'instruction publique dont on attend la décision. Il cause une impression profonde et menace de prendre des proportions considérables. Déjà le catholiste polonais Dubisewski a donné sa démission. Enfin on annonce que les élèves des écoles moyennes pour filles de Siedlce et de Bialistock ont réclamé de même que l'enseignement de la religion soit donné en langue polonaise, déclarant qu'elles ne suivront plus les cours tant que satisfaction ne leur sera pas donnée.
A l'appui de cette demande elles ont déchiré leurs livres de religion en langue russe et elles les ont brûlés ensuite.

Philippines
Des écoliers américains ont attaqué un fort commandé par un déserteur de l'armée des États-Unis, appelé Winfrey, qui occupait un haut grade dans l'armée rebelle. Winfrey a été tué ainsi qu'un autre officier et huit hommes.

L'avenir de l'Afrique du Sud
Lord Milner a reçu de M. W. Willcocks un rapport fort intéressant dont voici les conclusions:
L'exception de l'angle sud-ouest du Cap, de l'est de l'Orange et du haut veld du Transvaal, tout le développement agricole du pays dépend de l'irrigation. Le haut plateau de l'Afrique du Sud reçoit des pluies qui conviendraient à des régions tropicales, tandis que le climat appartient à la zone tempérée. Les pluies d'automne (de février et de mars) qui sont des pluies de mousson, seraient dans l'Inde, d'un prix inestimable. Suivies, en Afrique, d'un hiver froid et sec, elles sont presque sans valeur pour l'agriculture. La longue sécheresse de l'hiver et du printemps et l'incertitude des averse d'été sont un empêchement absolu à tout progrès agricole.

Sur les quatre cinquièmes du Cap et sur la moitié de l'Orange, il ne saurait être question de faire lever une moisson aussi longtemps que le pays ne sera pas irrigué. Sur un cinquième du Cap, la moitié de l'Orange et les deux tiers du Transvaal, on peut faire pousser le maïs, la pomme de terre, les racines en général et les courges (destinées à nourrir le bétail en hiver) grâce aux seules pluies, mais à la condition que l'année ne soit pas exceptionnellement sèche. Sur ces espaces plus favorisés, des assolements intelligents, des engrais appropriés et des labourages profonds feraient qu'en dix ans la prospérité du pays serait assurée, d'autant que l'élevage demeurerait la principale ressource du pays.

Mais sur ces mêmes espaces — l'expérience de l'Inde le prouve — l'absence possible des pluies tropicales rend la famine inévitable certaines années s'il n'y est pas suppléé par l'irrigation. Et s'il est ainsi des régions favorisées, que ne doit-on tenter pour les immenses étendues sur lesquelles l'eau du ciel tombe en des saisons où elle est sans profit et ne se déverse pas quand elle y faudrait son pesant d'or? Partout où la nature a fait jaillir des sources intarissables, le sol est d'une fertilité extraordinaire, preuve en soit l'oasis de Kenilworth, à quelques milles de Kimberley, uniquement irriguée au moyen des eaux d'infiltration pompées hors des mines de diamant. Or dans presque tout le sud de l'Afrique il tombe assez d'eau pour que l'on en puisse recueillir la quantité nécessaire à l'irrigation de cette vaste région. Il suffit d'imiter la nature, qui distribue à la surface les eaux qu'elle sait emmagasiner dans ses cavernes et dans ses fissures. Et ce sera la richesse définitivement assurée du sud-africain.

Chronique étrangère
Explosion d'acétylène en mer. — Le vapeur « Pionnier », de la compagnie Busch, après avoir pris à Toulon un chargement de liège, faisait route pour Marseille. Le temps était mauvais et la mer était grosse. Vers onze heures du soir, le bâtiment a été drossé à la côte

au cap Taillard et s'est échoué sur un rocher. Le navire, dont la coque était crevée dans plusieurs endroits, faisait de l'eau en grande quantité. Il y avait dans son charement du carbure de calcium qui, au contact de l'eau, a dégagé une quantité considérable d'acétylène. Les panneaux des cales étant hermétiquement fermés, le navire a fait explosion, projetant dans toutes les directions des débris provenant de la coque du bâtiment et de son chargement.
Le capitaine, M. Louet, et un passager resté inconnu jusqu'à présent ont été tués. Les autres hommes de l'équipage sont arrivés à Saint-Tropez où ils sont hospitalisés.

Le chat et les babas. — Un pâtissier de l'avenue Gambetta, à Paris, M. Henri R., constatait les ravages des rats et des souris dans son magasin. Pour s'en débarrasser, il pria dernièrement un de ses voisins de lui prêter, pour quelques jours, son chat, un superbe angora. Le voisin acquiesça et minet fut mis dans le grenier aux farines. L'autre soir, le commerçant, en allant dîner, enferma par mégarde, dans son arrière-boutique, l'angora, qui y était venu faire un tour. Une fois dans la salle à manger, située au premier étage, l'attention de M. R. fut attirée par un tintamarre épouvantable. Il descendit en toute hâte et aperçut le chat, qui faisait dans la pièce des bonds formidables en poussant des miaulements furieux. Par terre gisaient pêle-mêle, et en piteux état, éclairs, tartes à la crème et de nombreuses assiettes brisées.

Convaincu que l'animal était devenu subitement enragé, M. R. courut prévenir des gardiens de la paix. Les représentants de l'autorité abattirent l'angora à coups de revolver, puis portèrent son cadavre chez un vétérinaire en vue de son examen.
L'homme de l'art pratiqua l'autopsie et voici ce qu'il découvrit: le chat n'était pas le moins du monde enragé. Seulement, gourmand comme tous ses congénères, il n'avait rien trouvé de mieux, une fois dans la boutique, que de goûter aux alléchants gâteaux. De la sorte, il avait dévoré une jolie collection de babas au rhum. Et l'ivresse envahissant son fragile cerveau, il avait été pris d'une véritable crise de folie alcoolique.

Si les chats s'en mêlent...
Les chats escrocs. — Thomas-Peter-son Goudie, qui comparait lundi devant la cour centrale de Londres, sous l'inculpation de falsification de chèques au détriment de la Banque de Liverpool, a reconnu sa culpabilité.
Le montant des chèques en question s'éleva, au total, à quatre millions deux cent cinquante mille francs. En outre, Goudie avait à répondre de machinations ourdies dans le but d'extorquer des sommes importantes à la Banque de Liverpool. L'accusé ayant reconnu sa culpabilité sur tous les chefs d'accusation, sera entendu comme témoin à charge dans l'affaire des nommés Kelly, Stiles et Burge, inculpés de complicité.
Ce procès fait sensation à Liverpool.

Une tempête terrible sévit depuis dimanche soir à New-York et la neige est tombée en grande quantité. Tout trafic est suspendu et les services des chemins de fer et des tramways sont désorganisés.
Des milliers de personnes habitant les faubourgs se trouvent dans l'impossibilité de parvenir en ville. 13,000 ouvriers sont employés à débayer les rues. Dans les chemins vicinaux, la neige atteint parfois une hauteur de 3 à 4 mètres. La tempête s'étend des États de l'Est jusqu'à la Caroline du Sud et elle fait rage sur l'Atlantique. On signale un grand nombre de naufrages.

Arton le corrupteur. — Arton est rentré à Paris et se montre de nouveau dans les couloirs. Le complice de Cornélius Hertz a repris sa place dans le Toulon-Paris. Il joue à la Bourse. Le mois dernier, il a gagné 200,000 francs.
Le tremblement de terre de Chemakha a fait plusieurs milliers de victimes. Les vingt-cinq mille survivants sont réduits à une grande détresse.
La ville entière a été détruite. Les secousses de tremblement de terre continuent. 4000 maisons se sont effondrées. 34 villages autour de Chemakha sont presque complètement détruits. Une énorme crevasse s'est ouverte près de Chemakha. Il s'en échappe une immense flamme et des flots de lave en jaillissent. L'endroit de l'éruption est situé exactement à huit verstes du village de Maraz.

Tout le monde y passe
La nouvelle du jour à Constantinople est l'arrestation et l'envoi en exil du maréchal Fuad pacha, aide de camp général du sultan.
Depuis quelque temps, depuis toujours, on pourrait dire, Fuad pacha, comme Busch, après avoir pris à Toulon un chargement de liège, faisait route pour Marseille. Le temps était mauvais et la mer était grosse. Vers onze heures du soir, le bâtiment a été drossé à la côte

vant il avait traité ceux qui l'épiaient de rude façon.
Cet hiver, contrairement à ses habitudes, il avait quitté sa villa de Phener-Baghtché, en Chalcedoine, pour passer la saison dans un konak du quartier Chebazadé-Bachi, à Stamboul. Le 11 janvier dernier, à la cérémonie du baise-main au palais de Dolma-Baghtché, le premier jour du Baïram, le sultan eut assez de confiance en lui pour le charger de tenir l'écharpe dorée devant laquelle tous les hauts fonctionnaires présents à cette cérémonie passent et sur laquelle ils posent les lèvres. Cela n'a pas empêché Fuad pacha d'être surveillé de plus belle, et cela malgré les avertissements qu'il avait donnés au ministre de la police et aux espions mêmes d'avoir à cesser leur manège s'ils ne voulaient pas être tués comme des chiens.

Il y a quelques jours, il acheta une douzaine de revolvers dont il arma sa domesticité. Naturellement cet achat ne se fit pas sans attirer l'attention des espions qui surveillent les boutiques d'armuriers, et un rapport fut immédiatement fait au palais. Il s'ensuivit que la surveillance de la maison de Fuad redoubla. Mercredi dernier, il donna l'ordre à ses domestiques d'aller dire aux espions qui se tenaient dans le jardin de la mosquée de Chebazadé-Bachi, en vue de ses fenêtres, d'avoir à quitter la place et de le renvoyer par la force, s'il le fallait. Les domestiques n'y allèrent pas de main morte. Il y eut une bagarre, des coups de revolver furent tirés et cinq ou six hommes tombèrent plus ou moins grièvement blessés; on parle même de deux morts.

Le lendemain matin, Fuad pacha fut mené au palais. Que s'y passa-t-il? On n'en sait rien, mais dans l'après-midi, le maréchal était embarqué à bord du yacht impérial « Izzeddin » qui a fait route pour Beyrouth.
On dit que Fuad aura pour résidence Damas et qu'on lui donnera, soit le commandement du corps d'armée de Syrie, soit la direction générale du chemin de fer en construction de Damas à la Mecque. C'est encore une figure intéressante qui disparaît d'ici. La bagarre de Chebazadé-Bachi a été le prétexte pour l'éloignement de la capitale d'un homme dont le franc-parler et l'énergie ne cadraient pas avec le système en faveur.

Fuad laisse à Constantinople une nombreuse famille, une vingtaine d'enfants, dont quelques-uns reçoivent leur instruction au collège des frères à Kadiké-Kul. Pendant la guerre turco-russe, Fuad pacha s'était distingué; on le surnommait depuis lors le héros d'Elena.

NOUVELLES SUISSES
Postes. — L'administration fédérale des postes publie le résultat financier de 1901. Les recettes ont été de 37,778,625 francs, soit 334,625 francs de plus que les prévisions budgétaires et de 1,647,811 fr. de plus qu'en 1900. Les dépenses ont été de 34,713,098 fr., soit 1,211,702 fr. de moins que les prévisions budgétaires, mais 1,284,635 fr. de plus qu'en 1900.
Le bénéfice net de 1901 dépasse de 3,063,528 fr. les prévisions budgétaires, non compris les crédits supplémentaires de 1,309,528 fr.; il dépasse de 363,177 fr. celui de l'année précédente. L'augmentation est due surtout au produit de la vente des timbres.

Commerce suisse. — D'après les relevés provisoires, les importations de la Suisse en 1901 s'élevèrent à 1,098,100,000 fr. contre 1,111,000,000 fr. en 1900. Les exportations montent à 836,300,000 fr. contre 836,000,000 fr. en 1900, les métaux monnayés non compris.
L'exportation des montres a été en 1901 de 130,700,000 fr., chiffre jamais encore atteint. L'augmentation est de 8,000,000 par rapport à 1900.
L'exportation du lait condensé est pour 1901 de 307,245 quint. métr. d'une valeur de 28,941,966 fr. contre 282,966 quint. métr., d'une valeur de 27,733,183 fr. en 1900.

L'initiative. — On lit dans quelques journaux que l'initiative Fonjallaz-Hochstrasser a réuni 70,000 signatures, soit, vérification réservée, 20,000 de plus que le chiffre requis par la constitution. C'est dans le canton de Lucerne que les listes se seraient signées avec le plus d'entrain. On cite la commune de Willisau-Campagne, qui a donné 520 signatures sur 600 électeurs.
On écrit de Lausanne aux « Basler Nachrichten » que jusqu'à présent cinq mille signatures vaudoises ont été recueillies, provenant surtout de Lavaux et de la Broye.

La Directe B.-N. — Les recettes de janvier 1902 se sont élevées à 32,250 fr. Elles sont un peu plus faibles que celles de novembre et décembre 1901.

BALE. — Samedi soir, au train partant à 11 heures 16 de Bâle pour Strasbourg, un monsieur élégamment vêtu, muni d'un billet Milan-Hambourg, prenait place dans un coupé de 1re classe. Or, à l'arrivée du convoi en gare de Saint-Louis, le conducteur constatait

non sans surprise que le voyageur en question n'était plus dans son compartiment et qu'une fenêtre du coupé était brisée. Sur l'un des bancs se trouvaient deux paquets appartenant à l'inconnu, ainsi que le ticket de celui-ci.
Interrogés immédiatement, les voyageurs des compartiments voisins déclarèrent avoir entendu un certain vacarme pendant le trajet, mais ils ne purent fournir d'autres indications. A l'heure présente on ignore encore s'il s'agit d'un crime, d'un accident ou d'un suicide.
Cette mystérieuse affaire cause à Bâle une certaine émotion.

VAUD. — A Yverdon, le jour des Brandons est encore fêté chaque année par tout le monde. Les enfants craignent bien samedi soir que la promenade traditionnelle ne pût avoir lieu le lendemain et ils regardaient avec tristesse la lanterne vénitienne choisie avec soin, mais qui ne serait pas allumée. Le froid et la neige n'invitaient pas à sortir. Heureusement le temps s'est calmé et, vers les sept heures, on vit sortir de toutes les maisons les familles au complet qui se dirigeaient du côté de la rue du Lac. Le corps de musique voulut bien conduire la procession et le coup d'œil était charmant. Ce soir-là il n'y a pas de différence entre les enfants: chacun porte avec orgueil sa lanterne et il y en a plusieurs centaines. On voit même les anciens Yverdonnois revenir ce jour-là pour jouir de cette vieille coutume. A l'occasion des Brandons on vend une énorme quantité de beignets de toutes formes.

Sur le Jura on apercevait moins de feu que précédemment.
— Samedi, une trentaine d'élèves du pensionnat Thudicum, près de Genève, s'étaient rendus aux Avants. Dimanche, ils firent une excursion au col de Jaman et utilisèrent leurs skis. M. Thudicum en redescendant du col, fit un faux pas et vint donner contre son alpenstock; le coup fut si violent qu'il en eut l'estomac enfoncé. Reconduit au Grand Hôtel des Avants, il reçut les premiers et excellents soins de M. le professeur Roux.

GENÈVE. — La cour d'assises a condamné à 15 ans de réclusion la femme Louise Tinguely, Fribourgeoise, qui a mis le feu à son appartement le 13 décembre dernier, comptant retirer d'une compagnie d'assurance la somme de 5300 fr. pour laquelle elle avait assuré son mobilier, dont la valeur était à peu près insignifiante. Le fils Eugène Tinguely a été condamné à deux ans d'internement dans une maison de travail, et la fille Marie à un an de la même peine.

ÉCHOIS DE LA MONTAGNE
On ne saurait croire à quel point l'influence de la Chaux-de-Fonds se fait sentir, au point de vue économique, dans les villages qui entourent la grande cité montagnarde.
Par exemple, à la Sagne, on vient de passer pendant quelques semaines par une espèce de disette qui, sans avoir, heureusement, de graves conséquences, est cependant curieuse et montre à quel point la Chaux-de-Fonds est un excellent débouché (nous pourrions dire un gouffre) pour les villages qui l'entourent.

Pendant un certain temps, en effet, dans le dit village on a été presque complètement privé de beurre. Cela semble ironique dans un endroit qui expédie à la ville tous les jours environ 2000 litres de lait, et c'est cependant exact.
Il est permis d'en parler: la question du lait est un peu partout à l'ordre du jour.

Il faut avouer tout d'abord que la proximité de la Chaux-de-Fonds est une riche aubaine pour nos villages campagnards, qui ont certainement bénéficié du développement colossal de la ruche montagnarde.
Il n'y a pas que les forêts ou les tourbières qui en ont augmenté de valeur. Pour le lait, par exemple, c'est un débouché tout naturel et l'on comprend aisément que le laitier préfère vendre son lait tel quel que la vache le donne plutôt que d'être obligé de le transformer en beurre ou en fromage: c'est une économie de temps, de peine et de matériel. Etant donnée aussi la population croissante de la Chaux-de-Fonds, il y a certains moments de l'année où la campagne fournit à peine la quantité de lait nécessaire au grand village.

C'est ce qui explique ce fait assez curieux que dans un village qui fournit à lui seul près de 2000 litres de lait par jour on ne puisse, à certaines époques, fabriquer ni beurre, ni fromage.
En somme, l'anomalie n'est plus qu'apparente quand on se représente l'incroyable développement de la Chaux-de-Fonds dont la population est actuellement à peu près vingt fois ce qu'elle était il y a environ un siècle et demi.

La Chaux-de-Fonds est ainsi devenue peu à peu une source de revenus pour toute la campagne environnante, soit en achetant les produits agricoles, soit en fournissant du travail aux habitants des petites localités montagnardes.

Mais c'est surtout depuis 10 ans que ce développement de la « métropole jurassienne » s'est accentué: alors qu'en 1890 il y avait 27,236 habitants avec 1516 maisons, il y a aujourd'hui plus de 36,000 habitants avec plus de 2400 maisons (les Eplatures non compris).

Rien d'étonnant par suite à ce que, dans nos villages, où l'agriculture n'a pas pu suivre le rapide développement de la cité industrielle, et où le lait est très bon, on soit obligé de livrer absolument tout à la consommation et de faire aux ménagères la désagréable surprise de les priver de beurre, cet auxiliaire si précieux de la cuisine.

Mais, villageois de la montagne, nous ne nous plaignons pas, car ce léger petit inconvénient est compensé par de si grands et si nombreux avantages: qui ne serait heureux, en effet, de pouvoir écouler régulièrement ses produits et de recevoir, en échange, du travail; entre petits et grands voisins c'est un échange de bons procédés qu'il est nécessaire de conserver.

Et puis, quand on a le privilège, rare par le temps qui court, d'avoir du lait pur et remarquablement bon, profitons-en pour apprendre à le consommer tel que la vache le donne, sans le tripoter ou le mélanger: il n'y a rien de meilleur pour la santé et pour la bourse!

C'est avec plaisir que nous avons vu que notre Grand Conseil qui va se réunir, discutera la question d'achat de matériel roulant pour le Jura Neuchâtelois.

A cette nouvelle, dans la vallée de la Sagne et des Ponts, quelques citoyens qui s'intéressent au bien du pays se sont modestement permis d'espérer que nos députés, s'il leur reste du temps, n'oublieront pas que le petit chemin de fer qui va de la Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel fait aussi partie des biens de l'Etat.

«Peut-être, se sont dit quelques-uns, verra-t-on dans quelques mois, une nouvelle machine traverser la vallée des tourbières!»

Ce n'est, du reste, qu'un simple vœu: tout le monde sait, en effet, que la question déjà complexe en elle-même, se complique sur nos petites lignes de montagne du problème financier.

Et puis, les uns disent que le Ponts-Sagne héritera des fortes machines de la ligne de Saignelégier, qui d'ici à quelques années sera, paraît-il, transformée en voie normale. D'autres ajoutent, qu'on pense nous faire bientôt cadeau des voitures du régional des bords du lac!

Et ces petites nouvelles font prendre patience au contribuable, qui n'est, du reste, pas à plaindre.

Mais qui sait: peut-être que jusqu'à la question de la prolongation du P.-S.-C. jusqu'au Val-de-Travers et la transformation en voie normale aura fait du chemin.

Quant à la traction électrique l'idée semble devoir en être de plus en plus abandonnée: quand on voit la moindre chute de neige amener les perturbations les plus désagréables dans les services électriques et arrêter les trams des grandes villes, on ne désire pas en faire l'expérience dans nos hautes vallées jurassiennes.

En attendant soyons reconnaissants des réels progrès réalisés dans le service de débâtement de la voie.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Médaille de sauvetage. — Le Conseil d'Etat a décerné la médaille destinée à récompenser les actes de dévouement, à M. Alfred Krayenbuhl, à la Chaux-de-Fonds, qui dans un incendie a sauvé une personne au péril de sa vie.

Assurance des bâtiments. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Pierre de Meuron aux fonctions de membre de la Chambre d'assurance en remplacement de M. Ch. Dardel, démissionnaire.

Enseignement ménager. — Le sixième rapport de la commission de l'école ménagère de la Chaux-de-Fonds nous apporte d'intéressants détails sur l'introduction dans cette ville de l'enseignement ménager obligatoire pour les jeunes filles de la classe primaire supérieure et pour celles des deux classes inférieures de l'école secondaire.

«Les jeunes filles de la classe supérieure, au nombre de 36, ont été réparties en 6 groupes de 6 élèves. Chacun de ces groupes se rend, à tour de rôle, une fois par semaine à l'école ménagère, tantôt à 9 heures du matin pour la préparation du dîner, tantôt à 4 heures après midi pour celle du souper, tantôt enfin à 2 heures pour d'autres travaux de ménage. Ensuite de cette rotation, chaque élève passe en moyenne douze heures par mois à l'école ménagère, d'où il résulte qu'en une année, elle a suivi, à peu de chose près, l'équivalent

d'un cours ménager complet, c'est-à-dire d'un cours de quatre semaines, comme ceux destinés aux élèves régulières. Ajoutons que les élèves scolaires prennent à l'école ménagère le repas de midi ou du soir qu'elles ont préparé et paient en retour une finance de 30 centimes, représentant exactement le prix de revient de ce repas. Quant à l'enseignement lui-même, il est naturellement gratuit. Il va sans dire d'ailleurs que, pendant qu'un des groupes de jeunes filles est occupé à l'école ménagère, les autres groupes continuent à prendre les leçons de leur classe; ainsi l'enseignement de l'école publique ne souffre aucune atteinte de ce fait.»

«A peine avions-nous commencé la mise en œuvre de cette organisation nouvelle, que le comité des études nous demandait d'appliquer également aux élèves des deux classes inférieures et parallèles de l'école secondaire la mesure prise à l'égard de la classe primaire supérieure. C'était un supplément de vingt-trois jeunes filles qu'il s'agissait d'introduire à l'école ménagère. Aussi n'est-ce qu'après de légitimes hésitations que nous avons consenti à la demande du comité des études, car nous craignons que cette invasion périodique de jeunes filles par groupes nombreux et toujours renouvelés, venant se mêler aux élèves régulières, n'ait pour effet de troubler la marche des cours et compliquer singulièrement la tâche de la maîtresse. Voilà pourquoi, dans le but d'atténuer les difficultés que suscite la présence simultanée de deux catégories différentes d'élèves, notre commission a décidé de limiter désormais à trois par mois le nombre des élèves régulières et de ne pas dépasser ce chiffre.»

Chasse. — Mardi, une escorte de chasseurs a fait une battue aux renards dans les bois qui bordent la vallée de la Sagne. C'était la troisième battue organisée cet hiver par la Diana des montagnes. Elle n'a malheureusement pas été aussi fructueuse que la précédente. C'est à regretter, car la gent renard semble se propager d'une façon inquiétante dans nos montagnes.

A la montagne, depuis mercredi matin, c'est une véritable résurrection de lumière et de chaleur, pendant la journée, qui réjouit et donne un aspect vraiment grandiose à toute la plaine et surtout à la forêt couverte de neige.

Nos grands sapins noirs semblent, au soleil, couverts d'un vaste manteau de perles étincelantes.

Et ce beau temps durera-t-il? Oui, si l'on en croit la bise, qui souffle légèrement, le baromètre, qui monte, et les nuits froides, mais parfaitement claires, où les astres se meuvent dans un ciel sans nuages. Non, si l'on en croit les gens d'âge et d'expérience qui prétendent qu'il fait trop doux pour ne pas revoir bientôt la neige et que le léger brouillard qui se promène, matin et soir, sur la montagne est précurseur de mauvais temps.

Pendant la journée, entre 11 h. et 2 h., le thermomètre varie entre 20° et 20° centigrades, suivant les endroits plus ou moins abrités et à cette douce température la neige se tasse et les gouttières marchent bon train. La nuit le thermomètre arrive à 10° en dessous de zéro. C'est supportable.

Et sur les chemins, bordés de rigolles, on patage. C'est un avant-goût du printemps!

L'article 23. — Les délégués de l'association démocratique libérale discuteront le dimanche 2 mars, à la Chaux-de-Fonds, la révision de l'article 23 de la Constitution cantonale, en vue de la réduction du nombre des députés au Grand Conseil. Le comité central rapportera en faveur de la révision.

Les délégués de l'association patriotique radicale examineront la même question et la révision des statuts de l'association le dimanche 9 mars à Corcelles.

CHRONIQUE LOCALE

Société fraternelle de Prévoyance. — L'assemblée générale ordinaire de cette société a eu lieu hier au soir. Les comptes présentés par le comité pour l'année 1901 accusent en recettes la somme de fr. 10,181 et en dépenses fr. 10,220,40, dans la section des hommes. Les indemnités accordées à 152 malades pendant 4459 journées figurent dans ces dépenses pour fr. 9,714.

Dans la section des femmes, les recettes se sont élevées à fr. 1,014,50 et les dépenses à fr. 1,310,10; dans celles-ci, les indemnités payées à 23 malades pendant 1,204 journées ascendent à fr. 1,214.

Le rapport du comité constate que le recrutement est en progrès dans la société, mais il exprime le vœu que l'effectif de celle-ci devienne plus important encore.

Les chiffres ci-dessus prouvent éloquentement la grande utilité de cette institution. Devraient s'en souvenir les personnes qui seraient embarrassées quant au placement judicieux de leurs dons ou legs; elles ne pourraient faire mieux qu'en les destinant à nos sociétés de secours mutuels.

Cette assemblée a été suivie d'une soirée familière avec chants et productions, où les Prévoyants et leurs familles ont trouvé quelque délassement après la partie un peu ardue de la séance administrative.

CORRESPONDANCES

Fleurier, le 18 février 1902.

Monsieur le rédacteur, Vu l'article paru dans votre journal le 18 février, concernant la grève existant dans une fabrique de boîtes à Fleurier, je me permets de vous répondre à ce sujet.

Les ouvriers sortant de la fabrique le samedi 8 février en sont sortis en ordre; s'il y a eu un cortège le soir et des fenêtres cassées, je puis vous affirmer qu'il n'y en a pas eu une de cassée par les grévistes, car si cela avait été comme votre journal le porte, la police présente qui était chargée de garder la fabrique, n'aurait certes pas manqué l'occasion de poser la main sur ceux qui auraient commis ce contre-ordre; permettez-moi de vous dire contre-ordre, car faisant partie du comité du syndicat de Fleurier, nous avons toujours exigé l'ordre, la tranquillité, et non le tumulte, car ceci, comme le porte votre article, n'est pas un moyen d'agir pour arriver à une entente.

Agréé, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. C.-V.

(Réd.) La lettre qui précède appelle deux observations.

L'information visée ne disait pas que les grévistes eussent brisé des vitres; elle disait simplement que des vitres avaient été brisées.

De plus, cette information était textuellement reproduite de la «Sentinelle», que nous avions citée et à laquelle s'adresse en réalité la lettre rectificative de M. A. C.-V.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 19 février.

Mardi 25 février se réunira le comité central de l'Association suisse des propriétaires de carrières et des maîtres tailleurs de pierre en vue de discuter les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour que les intérêts des patrons et des ouvriers de cette branche soient mieux protégés dans le tarif douanier que ce n'est le cas dans le projet du Conseil fédéral.

Olten, 19 février.

Sur la convocation du Gewerbeverein suisse, 22 associations se sont réunies aujourd'hui pour discuter la nouvelle loi fédérale sur les installations électriques. Il a été constaté de différents côtés que la loi a encore besoin sur divers points importants de modifications et d'améliorations, pour ne pas être un obstacle au développement de l'industrie électrique. Une pétition signée par les différentes associations sera adressée aux autorités fédérales.

Berlin, 19 février.

Le Reichstag reprend la discussion du budget de la guerre.

MM. Grober et Hasse rappellent de nouveau l'affaire Hinkel.

M. Beckh critique la manière dont les cours martiales traitent le huis-clos.

M. Romm, conseiller au ministère de la guerre, cherche à atténuer les critiques exprimées au sujet de l'affaire Hinkel.

Le général de Gossler, ministre de la guerre, dit qu'il aurait vivement désiré qu'on ne parlât pas de ce procès maintenant, car ce dernier est encore pendant et les pièces ne sont pas à disposition. Le ministre veut seulement déclarer que dans l'armée les idées de discipline et de justice se touchent.

M. Kunert, socialiste, rappelle une fois de plus les mauvais traitements infligés aux soldats.

Le ministre de la guerre lui répond que le nombre des cas de mauvais traitements infligés à des soldats a été en diminution dans la période allant de 1890 à 1899.

Berlin, 19 février.

A la commission du tarif douanier du Reichstag, le comte Schwerin, conservateur, MM. Herdt, du centre, et de Karodoff, du parti de l'empire, ont présenté un compromis pour les taxes sur les céréales. Dans ce compromis, la taxe minimum est fixée à six marks pour le froment et l'épeautre et à 5 m. 1/2 pour le seigle, l'orge et l'avoine; la taxe maximum est fixée à 7 m. 1/2 pour le froment et l'épeautre, et à 7 m. pour le seigle, l'orge et l'avoine.

Francfort, 19 février.

L'Association des fabricants de vêtements du sud de l'Allemagne a adressé une lettre à la «Gazette de Francfort», dans laquelle elle déclare que, si le droit prévu au nouveau tarif douanier suisse, et qui frappe de 300 fr. les vêtements pour hommes, était mis en vigueur, l'exportation des fabriques de vêtements de l'Allemagne du Sud à destination de la Suisse devrait complètement cesser, attendu que ces fabriques ne seraient plus en mesure de soutenir la concurrence avec l'industrie suisse. Jusqu'ici

le droit était de 2 fr. 75 par vêtement, tandis que le nouveau tarif prévoit 8 fr.

La situation en Espagne

Madrid, 19 février. Une communication téléphonique reçue de Barcelone à l'«Imparcial» dit que de graves événements se sont produits à Sabadell et à Tarrasa. «Il est impossible de les raconter, disait le correspondant, car la communication téléphonique serait interrompue; les grévistes ont assailli le collège: il y a de nombreuses victimes...» La censure a coupé la communication téléphonique à cet endroit.

Madrid, 19 février.

D'après une dépêche de Sabadell, les Maristes ont été obligés de se déguiser pour échapper à la fureur de la populace. Le mobilier du couvent a été brûlé.

Barcelone, 19 février.

Parmi les émeutiers de Barcelone, on a remarqué la présence de quelques anarchistes étrangers.

Pendant une collision mardi, un jeune homme, caché derrière l'angle d'une rue, a tiré 14 coups de revolver contre les troupes qui ont riposté, mais aucun projectile n'a atteint l'agresseur, qui faisait des sauts pour éviter les balles, vociférant et insultant les soldats. Un patron, qui a été frappé d'un coup de poignard, est mort. Un autre fabricant est gravement malade et se trouve ruiné, l'assaut ayant été donné à sa manufacture et à son magasin.

A Saint-Martin de Provencals, une patrouille d'infanterie qui passait dans la rue a reçu une décharge dirigée des fenêtres d'une maison. Les soldats ont riposté, puis ont pénétré dans la maison, mais ils l'ont trouvée déserte.

L'agitation va croissant parmi les ouvriers à Sabadell, Manresa et Tarrasa. La libertaire Teresa Claramunt a été arrêtée.

«Le Libéral» dit que le gouvernement s'efforce d'obtenir que les patrons des principales usines métallurgiques accèdent aux réclamations des ouvriers. On craint toutefois que les patrons ne s'y refusent et que de nouvelles grèves éclatent dans toute la Catalogne.

Barcelone, 19 février.

On a conduit en prison une délégation de 8 grévistes qui s'étaient présentés au directeur des chemins de fer, en exigeant la suspension de la circulation des trains sous menace de les détruire. Les troupes continuent à arriver. Les grévistes ont tenté de faire dérailler le tramway de Bardalona, et ont attaqué les gendarmes qui ont dû demander le secours de la cavalerie. Celle-ci a chargé. Des fenêtres, de nombreux coups de feu ont été tirés. Il y a eu de nombreux blessés et contusionnés.

La guerre

Londres, 19 février.

Le «Daily Express» reproduit le récit d'un officier disant que Botha avait été fait prisonnier lors de la capture de son laager, mais qu'il réussit à s'échapper, sans être reconnu, à la suite de la confusion qui se produisit dans le camp anglais par un retour offensif des Boers.

Suivant une dépêche de lord Kitchener, un conseil d'enquête aurait été tenu pour examiner les circonstances dans lesquelles est survenu le désastre subi par les Anglais à Tweefontein.

Lord Kitchener dit que les troupes engagées avaient été prévenues de la concentration des forces de De Wet, mais il croit «que les mesures prises par les Anglais furent défectueuses.»

«Le Times», parlant des déclarations du conseil municipal de Pretoria, suivant lesquelles l'administration actuelle serait maintenue dans cette ville et le bruit d'un transfert de la capitale à Johannesburg serait non fondé, dit que Pretoria restera peut-être quelque temps encore le quartier général de l'administration, mais que Johannesburg est beaucoup plus qualifié pour être la capitale de la nouvelle colonie.

Londres, 19 février.

La fédération libérale nationale a voté aujourd'hui, dans une séance tenue à Leicester, une résolution condamnant la politique qui consiste à insister sur la reddition sans conditions des Boers, affirmant sa conviction que l'avenir du sud de l'Afrique est intimement lié avec l'établissement d'une paix régulière sur de larges bases.

La fédération accueille avec plaisir l'impulsion donnée par lord Rosebery à cette politique, et se réjouit du mouvement de l'opinion publique en sa faveur.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Genève, 20 février.

M. Gustave Ador a répondu dans la séance de mercredi du Grand Conseil et à l'occasion de la lecture du procès-verbal à l'interpellation de M. Sigg. Il y avait foule à la tribune.

M. Ador a commencé par reprocher à M. Sigg d'avoir d'une question générale fait une question personnelle. Il a ensuite cité le cas de trois membres du Grand Conseil décorés, sans que l'on ait songé à leur appliquer l'article consti-

tutionnel que l'on invoque contre lui. Ce sont M. Jentzer, M. Raisin et M. Henri Fazy, président du Conseil d'Etat. M. Ador proteste qu'il n'a pas songé un instant à violer les constitutions fédérale et cantonale. Il a cru que la constitution était applicable à tous les citoyens indistinctement, et voyant qu'elle n'était pas appliquée il a cru pouvoir se mettre au bénéfice de cet usage sans être accusé d'avoir violé la constitution.

Après avoir, pendant trois ans, dit M. Ador, servi au mieux les intérêts de mon pays à Paris, je suis revenu en Suisse avec une décoration que je n'avais pas demandée et que je n'aurais jamais acceptée si j'avais pu m'attendre à l'interprétation du Conseil fédéral.

On m'a mis dans la cruelle nécessité de me démettre de mes fonctions publiques; c'est un sacrifice profondément douloureux qui m'est imposé.

Si telle est la satisfaction qu'ont recherchée mes adversaires, il l'ont pleine et entière, mais je ne suis ni abattu, ni découragé, qu'on le sache bien. Je continuerai, rentré dans le rang, à servir les intérêts de mon pays au plus près de ma conscience. (Appl.)

M. Sigg constate qu'on lui a reproché d'être mal placé pour rappeler M. Ador au respect de la constitution, puisqu'il a violé l'article 18 de cette constitution sur le service militaire. «Mais, dit M. Sigg, il y a eu une sanction. J'ai fait 4 jours de prison (rires) et je m'en suis jamais plaint.»

M. Fazy, président du Conseil d'Etat, reconnaît qu'il est décoré des palmes académiques et de la Légion d'honneur sans avoir demandé l'autorisation au Grand Conseil d'accepter ces décorations.

Il ajoute que ces distinctions lui ont été décernées pour ses travaux historiques et que le fait ne lui a pas paru avoir une bien grande importance. C'est pour cela qu'il l'a passé sous silence.

Mais M. Fazy déclare que le Conseil d'Etat ne manquera pas à l'avenir de tenir la main à ce que l'article 16 de la constitution cantonale soit observé. Après cette déclaration l'incident est clos.

Madrid, 20 février.

La situation à Barcelone empire d'instants en instants, il se produit à tout moment des rencontres entre la foule et la troupe.

On tire des coups de feu dans les rues; les blessés sont nombreux. On pille les boulangeries.

Les ouvriers des imprimeries menacent de mourir les typographes qui reprendraient le travail; ils parlent aussi de détruire les imprimeries.

Les éditeurs ont décidé de suspendre leurs publications.

Madrid, 20 février.

D'après un télégramme de Barcelone, parti mercredi à 8 heures du soir, on continuait de tirer des coups de feu dans les rues de différents quartiers. Un gendarme avait été tué et un lieutenant blessé.

Madrid, 20 février.

A la Chambre, le ministre de la justice a déclaré hier que d'après les derniers télégrammes officiels la situation n'avait pas changé à Barcelone.

Les trams ne circulaient pas et les travaux dans les fabriques n'étaient pas repris.

Le Sénat a adopté définitivement le projet suspendant les garanties constitutionnelles à Barcelone.

Londres, 20 février.

On mande de Berlin aux «Daily News» qu'une information de Saint-Petersbourg annonce l'arrivée à Séoul d'officiers anglais avec dix canons. Ces officiers seraient chargés d'instruire l'armée coréenne.

Londres, 20 février.

La «Daily Mail» apprend de Lisbonne que le camp de Caldas Rianje a été le théâtre d'une assez grave émeute des prisonniers boers qui y sont internés. Un officier boer a été blessé.

SCIENCES APPLIQUÉES

Les lampes à incandescence réglables: un intéressant dispositif de réglage permettant les variations d'intensité lumineuse. — A propos de l'utilisation de l'énergie hydraulique: chutes d'eau naturelles et chutes d'eau artificielles; comment on peut installer une chute d'eau artificielle.

Un desideratum souvent exprimé par les personnes qui emploient les lampes à incandescence électriques, c'est de pouvoir régler, à volonté, et modifier l'intensité de leur aimable éclairage, comme on le fait pour une lampe à huile en levant ou baissant la mèche. Cela complique un peu le dispositif, mais cette petite complication serait volontiers acceptée.

Diverses solutions du problème ont été proposées et nous en avons, ici-même, indiqué quelques-unes.

En voici une, d'origine américaine, décrite par «Scientific American», et qui est ingénieuse.

Dans une enveloppe de laiton perforée sont montés deux disques de porcelaine, l'un en haut de l'enveloppe, l'autre au bas, reliés par un cadre rectangulaire en métal. Ce cadre porte des encoches dans lesquelles s'engagent les saillies d'un véritable petit tableau de distribution en porcelaine. Il existe des tableaux de dis-

tribution électrique pour vingt mille chevaux et plus et nous les avons vus à l'Exposition de 1900. L'idée du petit tableau de distribution pour une lampe à incandescence de seize bougies consommant entre trente et soixante watts est originale.

Toujours est-il que le disque supérieur en porcelaine de la lampe dont nous parlons est muni d'une tige filetée en laiton vissée dans la douille fixe qui, d'ordinaire, reçoit la lampe: par contre, le disque inférieur porte une douille à vis sur laquelle on fixe la lampe.

Alors, voici comment a lieu le fonctionnement.

Six contacts sont disposés sur le petit tableau de distribution et reliés à cinq bobines de résistance montées entre les deux disques. Un levier commutateur, poussé par un ressort, vient, à volonté, toucher tel ou tel des six contacts: il suffit, pour cela, de tourner une clef en matière isolante qui émerge au dehors et que maintient une barre de laiton allant de l'un à l'autre des disques de porcelaine. C'est le cadre rectangulaire en laiton solidarisant les disques, et dans lequel est monté le tableau de distribution, qui sert de conducteur direct au courant entre les fils du circuit électrique et le filament de la lampe. Il est évident qu'en tournant la clef et en mettant dans le circuit une ou plusieurs des petites bobines de résistance on modifiera, à volonté, l'intensité de l'éclairage.

Tout cela étant parfaitement isolé, on peut admettre, avec les auteurs, que l'on ne recevra aucune secousse en tournant la clef. Il semble moins certain que l'on puisse ainsi réaliser une économie de consommation électrique comme ils le déclarent. Mais leur but principal, qui est la variabilité de l'éclairage, est atteint, et il est évident qu'il s'agit ici de lampes à incandescence de luxe pour lesquelles on ne chicanera guère sur la consommation des watts.

Maintenant on nous demandera pourquoi il y a tant de porcelaine dans cette combinaison. C'est que le système a été breveté et préconisé par une grande fabrique de porcelaine des Etats-Unis. D'ailleurs la porcelaine est un excellent isolant et l'on ne saurait refuser à ces fabricants le droit d'utiliser intelligemment leurs produits dans des industries diverses: ils pratiquent, au bénéfice de leurs intérêts, le précepte «utile dulci».

Nous avons souvent parlé, et nous parlerons souvent encore dans nos causeries, avec un certain snobisme, de l'utilisation des chutes d'eau. La chute d'eau, grâce à la turbine, c'est la force motrice, c'est l'énergie, c'est l'agriculture décapant ses moyens d'action, ce sont les industries chimiques et métallurgiques renouées.

Mais, comme on devait s'y attendre, dès que ce grand progrès s'est manifesté, sont survenus les «barreaux de chute», s'efforçant de l'entraver en faisant payer rançon à leur profit, et cela, avec tous les artifices de la jurisprudence, en invoquant des droits plus ou moins réels et souvent acquis de fraîche date.

Il est évident que l'intérêt général mettra, tôt ou tard, bon ordre à ces agissements.

D'ailleurs, il est utile de dire aux barreaux de chutes naturelles que les ingénieurs sauront en créer d'artificielles qui vaudront souvent les autres comme résultat final.

M. A. Ronna, l'éminent agronome, membre du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, nous en a donné un excellent exemple dans une étude présentée à la société sous le titre de «l'Agriculture de l'avenir».

M. Ronna voit l'avenir de l'agriculture dans l'eau à profusion intelligemment distribuée, et dans la force motrice qu'elle met à la disposition de l'agriculture.

Or donc, nous voulons faire du «la-bourage hydraulique»? Voyons l'exemple du domaine de Vernano, organisé par le sénateur Devincenzi dans l'Abruzzi du Nord, près de l'Adriatique.

Un canal d'aménée, en bois sur chevalet, de cent mètres de longueur environ, se branche sur un canal d'irrigation qui dérive ses eaux d'un torrent.

La prise d'eau du canal d'irrigation est située à environ 60 mètres d'altitude. Voilà la chute créée. Le canal d'aménée débouche, en effet, au-dessus d'un château d'eau tronconique d'un mètre de diamètre à la base. Trois mètres cubes d'eau y tombent par seconde de treize mètres de haut sur une roue hydraulique à dix palettes toute simple; (on pourrait tout aussi bien, et mieux, y mettre une turbine). On dispose ainsi d'une force motrice de soixante-dix chevaux que l'on peut répartir à volonté, soit électriquement, soit par câbles téléodynamiques.

Les barreaux de chutes, nous dira-t-on, vont aller s'embarquer sur le torrent. Assurément, mais comme ils ne pourront le faire qu'en un point, on aura plus de facilité pour s'opposer à leur mainmise. De plus, ce système si simple permet de capter la force motrice à foison dans une propriété à terrain mouvementé, pourvu qu'elle soit un peu vaste ou qu'il y ait accord des possesseurs de ces divers fragments. Ensuite, on renvoie au torrent l'eau qui a travaillé et dont il

ne s'est consommé, par pertes ou évaporation, que une proportion très faible. Ce mode élémentaire de création des chutes d'eau est, en vérité, très intéressant à propager.

Monsieur Raoul Olsommer, à Boudry, Madame veuve Olsommer-Calame, Monsieur et Madame Louis Olsommer et leurs fils, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Robert de Greck-Olsommer et leurs enfants, à Lausanne, Monsieur et Madame Léon Olsommer, à Verdigne (Nehraska, Amérique), Madame et Monsieur Edouard Juvet-Olsommer et leurs enfants, à Neuchâtel, les familles Sagot-Coste, Olsommer, Calame, ont le douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher père, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur JULES OLSOMMER

décédé subitement ce matin, dans sa 86^{ème} année. Neuchâtel, 19 février 1902.

L'inhumation se fera vendredi 21 février, à 3 heures précises, au départ du convoi funéraire pour le cimetière.

Demieille mortuaire: Avenue Du-Peyrou 10.

ON NE TOUCHERA PAS

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS TARDIFS

Société neuchâteloise d'utilité publique

Vendredi 21 février 1902 à 8 h. du soir à l'Académie

CONFÉRENCE PUBLIQUE et gratuite

LA FEMME ET LE DROIT par M. C. MECKENSTOCK, prof.

On s'abonne à toute époque à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, par carte postale adressée à l'Administration de ce journal.

En ville par porteur 8. — 4. — 2. Au dehors, poste ou porteur 9. — 4.50 2.25

Bourse de Genève, du 19 février 1902

Table with columns for Actions, Obligations, and various financial data including interest rates and exchange rates.

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 98. — le kil.

Genève, 19 février, Esc

APPARTEMENTS A LOUER

Un charmant logement, meublé ou non, trois chambres, cuisine, dépendances, gaz, pour petit ménage. Le bureau du journal indiquera. 420 c.o.

Pour le 24 mars à louer, à un petit ménage, un logement de 2 chambres et dépendances. S'adresser rue du Seyon 20, 2^{me} étage.

A louer, pour le 1^{er} avril, un appartement de 3 chambres et cuisine. Jardin. S'adresser Rocher 20, au second.

A LOUER

Un bel appartement de six chambres confortables avec 2 balcons. Installation de bains, gaz et électricité. Buanderie, séchoir, deux mansardes, jardin d'agrément. S'adresser rue de la Serre 4, 2^{me} étage. c.o.

RATEAU 4

A louer pour le 24 juin, 2 logements de 3 et 4 pièces avec dépendances, gaz et lessivier dans la maison. S'adr. au 1^{er}.

A louer, pour le 24 juin prochain, un logement de deux chambres, alcôves et dépendances. S'adresser à M. Baumberger, Rateau 1. Epicerie Gacond.

A remettre, pour Saint-Jean 1902, un joli appartement composé de quatre chambres, cuisine et dépendances, galerie et balcon, eau, gaz, jardin. Vue superbe sur le lac et les Alpes, 1^{er} étage. S'adr. Evole 22, 1^{er}.

A louer pour le 24 juin, rue de l'Hôpital, un logement de 3 chambres et dépendances bien exposé au soleil. S'adresser à M. Clerc, Pourtales 1.

A louer, Quai des Alpes, dès 24 juin 1902 et plus vite si on le désire, bel appartement de 5 à 7 chambres confortables et belles dépendances. Bains, chauffage central. Buanderie, séchoir, Belle vue. Etude A.-N. Brauen, notaire. c.o.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, petit logement de deux chambres et dépendances, situé au centre de la ville. S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

A louer dès 24 juin 1902, à Trois-Portes, 3 appartements de 2, 3 et 4 chambres avec dépendances et jardin. La maison pourrait être louée à un seul amateur. Etude N. Brauen, notaire.

Appartement confortable de 3 pièces, cuisine, dépendances et jardin, à louer dès maintenant. Belle vue. S'adr. Etude G. Etter, notaire, Place d'Armes 6.

A louer à la Colombière, dès le 24 juin et plus tôt si on le désire, 2 appartements de 4 et 5 chambres. Belles dépendances. Vêranda. Gaz, électricité, buanderie. Jardin. Belle vue. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 6.

Bel appartement de cinq chambres, chambre de bains, deux mansardes, buanderie et dépendances usuelles, à louer pour Saint-Jean 1902. Belle situation dans le haut de la ville. Jardin. Belle vue. Proximité du funiculaire. S'adresser Etude Ed. Pettipierre, rue des Epancheurs 8. c.o.

A louer rue de la Côte, appartement de 3 chambres et dépendances. Belle vue. Etude N. Brauen, notaire.

Pour le 24 juin 1902

à louer, à la rue de l'Industrie, un appartement de cinq pièces et dépendances. — S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

Dès le 24 mars 1902, à louer au Prébarreau appartement de trois chambres, dépendances et petit jardin. Etude A.-N. Brauen, notaire.

22 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE BRACELET DE CORAIL

PAR DANIELLE D'ARTEZ

Et voici que, sous l'influence de tout ceci, pour la première fois de sa vie, Marguerite sentit son cœur battre tumultueusement, sous l'empire d'une colère violente... Des répliques mordantes lui vinrent à la pensée; elle se découvrit une âme méchante, un désir de lutter, de rendre coup pour coup et blessure pour blessure...

Elle se leva pour répondre; elle eut la force pourtant de retenir l'élan qui l'emportait; elle se mordit les lèvres... elle serra ses mains l'une contre l'autre, et sortit sans répondre un mot, laissant Georges honteux, et furieux de sa propre attitude...

Mais, loin de lui, l'agitation de Marguerite ne se calma pas. Le trait avait porté; toutes ces paroles enflammées, ce portrait de ce qu'était Manuela l'avait frappée; et sous l'influence de son ébranlement, elle eut soudain une conviction arrêtée que Georges disait vrai et que cette femme avait abusé de son amitié indignement.

Retournée dans sa chambre, en proie à un complet désarroi moral, elle s'accusa... et maudit sa confiance et l'abominable fourberie de l'autre.

Ah! dupe... stupide!... C'était cela, la bonté! Ce Georges avait raison de ne croire à rien ni à personne. Penser qu'elle avait été assez ridiculement géné-

reuse pour s'attirer le blâme de tous ses amis au sujet de cette étrange. Et celle-ci, être venue là, avoir joué la comédie chaque jour, sans une défaillance; avoir reçu de Richard et d'ailleurs tous les témoignages d'estime et d'affection... avec ce but, auquel elle était parvenue...

Dans cette minute d'affolement et d'angoisse Marguerite se cherchait elle-même et ne se retrouvait pas. Tous les principes qui avaient dirigé sa vie: bonté, droiture, générosité, tout cela lui paraissait sottise devant le résultat obtenu... Et, dans cette effroyable déception, malgré la crainte éprouvée pour Richard, le point le plus sensible, peut-être, était l'abus qu'on avait fait de son amitié, le mensonge répandu à sa confiance, à elle...

Elle entra dans la chambre de Misie, et subitement un apaisement se fit en elle... Un silence, un calme profond régnaient là.

Elle demeura immobile un instant, regardant ceci: le lit, au fond, où l'enfant semblait dormir, la lumière d'un flambeau de cire éclairant ce sommeil sans rêves, les linges blancs, la figure morte et pâle... si pâle! de Misie, ce coin de chambre en chapelle ardente, et au dehors la nuit: une claire nuit d'étoiles, qu'on voyait par les vitres.

Ce spectacle triste, ces effets de lumière, ces ombres puissantes, ce clair-obscur émuant remuèrent en elle des fibres d'artiste et des sensations attendries de femme vraiment aimante et douce qu'elle était... Elle s'approcha lentement du lit; elle se pencha... elle regarda la pauvre petite vagabonde, naguère vive et légère, immobile pour toujours... Ses yeux ne s'étaient pas fermés, et son dernier regard y était resté, expressif et intelligent, la contemplant encore, comme ne pouvant se décider à ne plus la voir... Ses lèvres, d'une nuance de

violettes fanées, étaient légèrement roussies et montraient ses petites dents aiguës et blanches, et féroces... Elle était extraordinairement jolie ainsi... très frêle, dans une pose penchée d'oiseau cachant sa tête sous son aile, pour dormir...

Ce regard vena de si loin attendrit Marguerite; elle pleura violemment. — Misie... Oh! pauvre chérie!... Tu m'aimais, toi!...

Un silence lourd endormait la maison et la rue. Elle s'assit près du lit et, la tête dans ses mains, plus calme, apaisée par cette crise de larmes, elle songea.

Et voici qu'un mot de Georges se dressa dans son souvenir... « Quand vous serez prise entre vos principes et votre intérêt personnel... entre vos idées et votre cœur, nous verrons qui l'emportera ».

Le moment était venu. Elle avait parlé toujours de bonté, d'indulgence, de pardon... Et, en face de la catastrophe, elle ne se sentait au cœur que mépris et colère. Tant que cela ne l'avait pas gênée, elle s'était montrée généreuse et bonne... Elle avait recueilli Misie?... Pure pitié physique, elle ne pouvait voir souffrir... Elle avait accepté Manuela? Mais n'était-ce pas par un sentiment d'orgueil? ne s'était-elle pas sentie fière qu'on eût pensé à elle?... Elle avait bravé l'opinion publique?... mais trouvait un secret plaisir à se sentir un esprit assez indépendant pour oser cela... En vérité, jusqu'ici elle n'avait rien fait que s'abandonner à sa nature.

Elle releva son visage pâle et rencontra le regard obstiné de Misie... elle frissonna.

— Comme elle me regarde! murmura-t-elle; on dirait qu'elle me voit penser... Pourquoi, à cette minute, accusait-elle sans preuve une femme qu'elle n'avait pas le droit de soupçonner? Non seulement elle manquait de bonté, mais elle

manquait de justice... Et si, comme le disait Georges, si vraiment Manuela était coupable, pourquoi se livrer à ces mouvements de fureur, indignes d'une femme, et qui ne remédiaient à rien. Elle blâmait Georges de s'y laisser aller... Elle, qui parlait très haut de ces principes religieux, qu'en faisait-elle, à cette heure?

S'il lui fallait pardonner à quelqu'un, hélas! c'était à ce malheureux garçon qui n'avait jamais essayé de contraindre en rien sa nature; et, sans avoir la force de supporter ses maux, les faisait peser sur d'autres... C'est lui qui avait causé cette défaillance morale si douloureuse... Marguerite se releva et marcha vers le salon, pour rejoindre Georges: son absence avait duré peu de temps. Elle retrouva son cousin dans la même attitude... ayant en plus l'ennui de l'avoir chagrinée. Elle fit l'effort de lui tendre la main.

— Pardonnez-moi d'avoir été brusque, Georges; je suis très malheureuse que vous me jugiez cause de tout... Il eut un remords sincère et l'un de ces états qui, chez lui, rachetaient une foule de torts... — Marguerite! je suis un affreux brutal, un égoïste... mais ceci est une crise décisive... Si je me suis trompé, si Mlle Garcia est innocente de tout, en vérité, je partagerai vos croyances et je vous aimerai d'être bonne comme vous êtes... Un coup de sonnette... Des pas précipités dans le vestibule. Marguerite et Georges, pâles et ne respirant plus, attendaient pleins d'anxiété... Ce fut Richard qui parut seul... — Eh bien?... Mais à peine était-il le besoin de poser une question. Sa figure était trop expressive... Et la joie d'être sorti d'un pareil danger rayonnait sur ses traits... — Voici les papiers sauvés par Manuela.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Grands Lettres.

ON CHERCHE

à louer au centre de la ville, pour fin mars, pour un jeune ménage, un logement de 3 chambres et dépendances. S'informer du n° 419 au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une femme d'un certain âge, très recommandable, demande des journées pour faire toutes espèces d'ouvrages ou à entrer tout de suite en service dans un petit ménage. S'adresser à M^{me} Pipoz, rue de l'Oriette 3, 3^{me}.

Sommelière

cherche place dans un bon restaurant. S'adresser à Frida Sutter, chez M^{me} Schneberger, Onnens, canton de Vaud.

On cherche à placer

une jeune fille allemande, sachant déjà un peu le français, comme volontaire, de préférence dans la famille d'un pasteur ou instituteur, pour secourir la dame de la maison. S'adresser au bureau de poste de Motier-Vully.

Une jeune Wurtembergeoise, âgée de 40 ans, bon caractère, ayant fait un volontariat de six mois, cherche place, pour le 1^{er} mars, dans une petite famille sans enfants. Petit gain désiré après le premier mois. S'adresser à la consommation de Corcelles (Neuchâtel).

Une jeune fille de 19 ans, propre et active, cherche place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. à M^{me} Rosa Bachmann, chez M. le docteur Wyss, Bundesgasse 6, Berne.

Jeune allemande comprenant un peu le français, désire place de femme de chambre... S'adresser à M^{me} Probst, rue de la Côte 37, le Locle.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande pour le 10 avril, une domestique sachant bien cuisiner et au courant d'un service soigné. Bonnes références exigées. S'adr. Chemin du Rocher 11, 1^{er} étage.

ON CHERCHE bonne d'enfants

sachant faire le service de femme de chambre, coudre et repasser. Adresser les offres sous chiffres T 856 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adr. boulangerie Ch. Aerni, Serrières.

ON DEMANDE

une cuisinière et une femme de chambre connaissant bien leur service, sont demandés dans un ménage soigné. Bonnes recommandations exigées. Offres sous chiffres R 280 N à Haasenstein & Vogler, Cernier, Val-de-Ruz.

On cherche aux environs de la ville pour entrer d'ici au 1^{er} mars, une cuisinière, bien recommandée. S'informer du n° 393 au bureau du journal. c.o.

une servante

propre, connaissant les travaux du ménage et sachant cuire. Bons certificats. S'adresser à M. Charles Zorn, coiffeur, à Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour tout de suite une jeune fille de 15 à 16 ans, pour s'occuper d'un enfant et aider un peu au ménage. La préférence serait donnée à une jeune fille pouvant coucher chez ses parents. S'adresser Raffinerie n° 2, entre-sol.

On demande pour le 1^{er} mars, une domestique recommandée pour un ménage soigné. S'informer du n° 403 au Bureau du journal.

On demande, pour tout de suite ou époque à convenir, une brave

JEUNE FILLE

pour s'aider ou faire un ménage. Le bureau du journal indiquera. 396

Un bon voyageur

sérieux et actif, connaissant la clientèle de la Suisse romande, trouverait place stable dans une ancienne maison de spiritueux du Val-de-Travers. — Offres sous chiffre H. 456 N. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

COLOMBIER

On cherche pour le 1^{er} avril dans un ménage soigné, une personne bien recommandée, sachant faire la cuisine. S'adresser à M^{me} James Montandon 12, Rue Haute. c.o.

Bureau de placement patentié, rue du Seyon 6, 3^{me}, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

On cherche, dans une famille à Lucerne, une femme de chambre connaissant bien la couture. Offres écrites avec photographie et certificats sont à adresser sous chiffre B. D. 382 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Comme volontaire

On désire placer une jeune fille pour le 1^{er} avril, où elle aurait l'occasion d'aider dans un magasin et de se perfectionner dans la langue française. S'adresser: Industrie 17, 2^{me}, Neuchâtel.

JEUNE HOMME fort et robuste, sachant conduire et soigner les chevaux, cherche place de voinurier ou postillon dans une ville ou à la campagne. S'informer du n° 387 au bureau du journal.

On cherche

une place comme volontaire dans une famille de la Suisse française, pour un garçon de 14 1/2 ans, où il pourrait se perfectionner dans la langue française. En échange on prendrait garçon ou fille qui pourrait apprendre l'allemand. Offres par écrit sous chiffre X 964 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.

UN GARDE-MALADE

disponible, plusieurs années d'expérience, parle anglais, allemand. Bons certificats. S'adresser à M^{me} Longchamp, camionneur, 39, Ecluse, Ville.

On cherche pour Bâle un très bon valet de chambre, sachant les deux langues, connaissant bien le service de table, l'entretien et le nettoyage de la maison et ayant de bons certificats. S'informer du n° 375 au bureau du journal.

Une jeune femme, veuve, se recommanant pour des journées. S'adresser rue des Moulins 19, au deuxième étage.

Corcelles-Cormondrèche

Bonne repasseuse se recommande aux dames de la localité. Travail soigné. S'adresser: Cormondrèche, faubourg de la Gare (maison Touchon).

Jeune boucher

d'honorable famille, cherche place pour ce printemps dans une bonne boucherie du canton de Neuchâtel où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres sous chiffre H. M. 91 à Rodolphe Mosse, Bienne. Zag. Q. 10.

Un jeune homme

sachant conduire les chevaux et travailler à la campagne pourrait entrer en place pour le 15 mars ou 1^{er} avril. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Albert Grütter, Mullen près Erlach.

UN JEUNE HOMME

de la Suisse allemande, connaissant un peu le français, cherche place comme garçon de peine, ou autre emploi. Offres à M. O. Bohnenblust, faubourg du Crêt, Neuchâtel.

Jeune homme

de 18 ans, travaillant depuis 3 1/2 ans dans une agence de publicité cherche place

pour se perfectionner dans la langue française. Bons certificats et références à disposition. S'adresser sous chiffre K. 320 L. à l'agence de publicité H. Keller, à Lucerne.

Pour Papeteries

Jeune fille de 17 ans, ayant fréquenté avec succès l'école secondaire de Berne, cherche place comme demoiselle de magasin dans une papeterie où elle pourrait encore se perfectionner dans la langue française. Ecrire franco sous chiffres Rc 852 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

APPRENTISSAGES

Mme Caversasi couturière, rue Pourtales 41, demande pour avril prochain, une apprentie. Se présenter dès maintenant. c.o.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu mardi matin, soit dans le tram venant de Saint-Blaise en ville ou en descendant place Purry, 5 essuie-mains neufs, marqués E. B. 18. Les rapporter contre récompense, confiserie Ed. Bader.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Attilio Cogliati, entrepreneur de menuiserie, domicilié à Neuchâtel. Date de l'ouverture de la faillite: 27 janvier 1902. Première assemblée des créanciers: le mardi 25 février 1902, à 14 heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Délai pour les productions: le 10 mars 1902 inclusivement.

— Les créanciers et intéressés au bénéfice d'inventaire de dame Marie-Julie Beaujon née Koller, en son vivant tenancière de l'hôtel du Lac, à Auvernier, sont assignés à comparaître devant le juge de paix du cercle d'Auvernier, qui siégera en la salle de justice du dit lieu, le vendredi 7 mars 1902, à 10 heures du matin, pour suivre aux opérations et liquidations.

— Bénéfice d'inventaire de François-Edouard Dubois, époux de Elise née Favre, domicilié à Colombier, où il est décédé le 31 décembre 1901. Inscriptions au greffe de la justice de paix d'Auvernier, jusqu'au mercredi 19 mars 1902, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge qui siégera à l'Hôtel de Ville d'Auvernier, le vendredi 21 mars 1902, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Alfred-Alphonse Wicht, époux de dame Rose-Adèle née Gindraud, décédé le 11 février, aux Geneveys-sur-Coffrane, où il était domicilié. Inscriptions au greffe de la justice de paix du Val-de-Ruz, à Cernier, jusqu'à samedi 22 mars 1902, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera au Carrière, dans l'Hôtel de Ville, mardi 25 mars 1902, dès 2 heures du soir.

— Dans sa séance du 17-jeudi 1902, la justice de paix du Val-de-Ruz a libéré le citoyen Auguste-Henri Dessalles, à Saules, de la curatelle volontaire sous laquelle il était placé; elle a également libéré le citoyen Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers, de ses fonctions de curateur.

30 mars 1901. — Jugement de séparation de biens entre dame Aurélie Mary-Henri née Guenin, horlogère, et son mari Henri Mathy, fabricant de cadrans, domiciliés précédemment à Renan, actuellement à la Chaux-de-Fonds.

15 février 1902. — Jugement de séparation de biens entre les époux Georges-Edmond Spillmann, doreur, à Flenier, et Joséphine Spillmann née Schmidt, ménagère, au même lieu.

11 février 1902. — Jugement de séparation de biens entre dame Maria Marti née Steiner et son mari Alfred Marti, menuisier, domiciliés à Neuchâtel.

10 février 1902. — Jugement de séparation de biens entre dame Alice-Maria-Caroline Rossier née Martin et Auguste-Henri-Victor Rossier, publiciste, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

6 décembre 1901. — Par jugement de divorce entre Jules-Henri Chaboz, marchand, et Emilie-Marie Chaboz née Dupont, ménagère, les deux domiciliés à Cortailod.

Marguerite regarda Georges. — Où est-elle? Elle n'est pas venue? — Non, elle a été blessée... Ce misérable José a tiré sur elle un coup de revolver. Nous avons cru d'abord la blessure insignifiante; mais nous avons vu, en examinant de plus près, qu'il y avait une fracture du poignet, avec épanchement sanguin très douloureux. Mlle Garcia s'est trouvée mal; son évanouissement a duré plus d'une heure. Je l'ai reconduite chez elle; j'y suis resté naturellement, voulant savoir ce que dirait le docteur! Elle a un violent accès de fièvre, non seulement à cause de sa blessure, mais aussi des émotions qu'elle a éprouvées. Elle vous demande, Marguerite.

— J'y vais! dit celle-ci, le cœur gonflé de remords d'avoir un instant pu soupçonner Manuela.

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honnête et loyale; c'est un simple hasard, heureux pour vous... Elle pouvait être tout autre...

— Et moi, Marguerite, je vous accompagne... dit Georges. J'espère que Mlle Garcia ne refusera pas mes services...

Lorsqu'ils furent seuls dans la voiture qui les emportait chez Manuela: — Eh bien, Georges... — Oui, répliqua cet obstiné sceptique; oui, j'ai accusé à tort Mlle Garcia, et je regrette mon injustice. Mais, en somme, ce qui arrive ne prouve rien contre ma théorie. Je vous ai dit qu'il y avait de votre part une imprudence, je maintiens mon dire. Il s'est trouvé que cette femme est honn